

DÉPARTEMENT  
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement  
de ROCHEFORT

Canton  
de ROYAN

Commune  
de ROYAN

Objet

DELEGUE DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DE L'ECOLE  
MUNICIPALE DE MUSIQUE.

DATE DE CONVOCATION

27 Février 1978

DATE D'AFFICHAGE

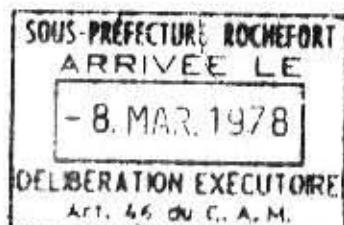
27 Février 1978

Nombre de conseillers

en exercice 27

Nombre de présents 21

Nombre de votants 27



# Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

## COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante dix huit  
le trois Mars à 18 heures 30  
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la  
présidence de M TETARD

Etaient présents : MM. DUFOUR, M<sup>e</sup> FOUCHÉ, MM. BUJARD, BOUCHET, LIS  
FABER, POUGET, POUMAILLOUX, MONTRON, NAULIN, MAURELLET, BOISARD,  
GUICHAOUA, BOULAN, BROTRÉAU, BERLAND, DUFEIL, TAP, PELLETIER, CABAL.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. LACHAUD par M. DUFOUR, BOUTET par M. BOUCHET,  
COLLE par M. TETARD, Mme TACQUET par M. BUJARD, VIAUD par M. PELLETIER  
PAPEAU par M. GUICHAOUA.

Absents : MM.

M. MONTRON

a été élu Secrétaire.

Il convient que soit désigné par le Conseil Municipal, un  
délégué pour faire partie du Conseil d'Administration de l'Ecole  
Municipale de Musique. Dans sa séance du 4 Février 1978, il a été  
convenu que ce délégué Municipal serait également de droit Prési-  
dent du Conseil d'Administration.

### LE CONSEIL MUNICIPAL

- VU la délibération du Conseil d'Administration de l'Ecole Municipale de Musique en date du 4 Février 1978,

#### DESIGNE :

M. Pierre LIS, Adjoint au Maire, pour faire partie du Conseil  
d'Administration de l'Ecole de Musique et assurer la  
Présidence, le Maire de ROYAN étant Président d'Honneur dudit  
Conseil d'Administration.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au registre, MM. les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Le Maire,

